

Les Falaises d'Etretat - Côte d'Albâtre rejoignent le Réseau des Grands Sites de France

Par décision du 25 septembre 2013, le Réseau des Grands Sites de France accueille désormais comme membre actif les Falaises d'Etretat - Côte d'Albâtre, géré par le Département de Seine Maritime.

Un site exceptionnel à préserver

Le Grand Site, situé dans le département de la Seine Maritime en Haute Normandie, s'étend sur 13 communes, de Fécamp au Nord au Cap d'Antifer au Sud, et concerne deux communautés de communes. Il constitue le point d'orgue de la côte d'Albâtre, hautes falaises crayeuses qui constituent sur 120 km le littoral du Pays de Caux et rendues célèbres par de grandes arches et une aiguille en mer. Mais le site est aussi intéressant pour ses paysages de grandes cultures : « Un plateau ondulant en balcon sur le panorama de la mer », et pour ses « valleuses intimes, tour à tour jardinées ou sauvages ». Des peintres comme Gustave Courbet, Eugène Boudin ou Claude Monet (plus de 80 tableaux sur ce site) ont beaucoup contribué à la renommée de ces Falaises; de même des écrivains comme Gustave Flaubert, Guy de Maupassant ou encore Maurice Leblanc qui y vécut.

Le site est protégé au titre de la loi de 1930 pour une grande partie de son territoire et abrite également plusieurs zones Natura 2000 et Espaces naturels sensibles, propriétés du Conservatoire du Littoral du fait de sa richesse en terme de biodiversité.



© Seine-Maritime tourisme

Protéger, gérer et valoriser

Le Département et ses partenaires, commune d'Etretat, communes et communautés de communes concernées, ont souhaité rejoindre le Réseau des Grands Sites de France pour :

- Bénéficier de l'expérience des autres membres en matière de gestion et de réhabilitation de sites protégés fortement fréquentés,

- Etre accompagnés dans leur démarche vers l'attribution du label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'écologie et du développement durable
- S'associer aux réflexions sur les politiques de préservation et de valorisation des Grands Sites et aux actions de communication autour du tourisme durable

Parmi les principaux enjeux de gestion de ce site : la circulation et le stationnement dans les villages côtiers et les valleuses, la protection et la gestion des paysages et des milieux naturels soumis à la fréquentation et à l'érosion, la régulation de la surpêche dans l'estran, la valorisation du patrimoine bâti, le développement de l'agrotourisme et du pécaturisme ainsi que la conciliation des usages et la mise en place d'une économie touristique durable respectueuse des habitants.

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France fédère au niveau national les sites parmi les plus emblématiques de notre patrimoine, ayant reçu le label Grand Site de France, attribué par le Ministère du développement durable ; et d'autres qui œuvrent à son obtention. Son action s'inscrit dans les principes du développement durable : offrir aux visiteurs des paysages restaurés et préservés, favoriser un tourisme responsable, générer des retombées positives pour les territoires.



© Seine-Maritime tourisme

Contact presse
LP Conseils / Elodie Vasseur
01 53 26 42 10
elodie@lp-conseils.com

Contact Réseau des Grands Sites de France
Anne Vourc'h
01 48 74 39 29
annevourch@grandsitedefrance.com